



Agilité Rive-Sud
présente son 46^e concours d'agilité
homologué par l'AAC

Les 26 et 27 mai 2018
au 2463, chemin Sainte-Anne, Lévis (QC)

JUGES

Joanie Leclair (Lachine, QC)
Marie-Noëlle Côté (Laval, QC)
Antoine Pelletier (Repentigny, QC)

CLASSES

Régulier, spécial, vétérans et jeune manieur

ÉPREUVES

Novice : Standard (2), Enjeu (1), Snooker (1), Sauteur (2)
Intermédiaire : Standard (2), Enjeu (1), Snooker (1), Sauteur (2)
Expert : Standard (4), Défi (1), Enjeu (3), Snooker (2), Sauteur (2)
Tous les niveaux : Steeplechase (3), Relais (1)

***** Fermeture des inscriptions le vendredi 18 mai 2018 *****
Inscriptions limitées

RE-MESURAGE DES CHIENS EN 2018

- Tous les chiens participant à des concours homologués en 2018 devront avoir une nouvelle carte d'identité de l'AAC et les chiens devront tous être remesurés, si ce n'est déjà fait. Il est de votre responsabilité de lire toutes les informations relatives à cette nouvelle procédure et d'avoir en main votre nouvelle carte d'identité pour les concours 2018.
- Il vous sera possible de faire mesurer vos chiens lors de notre concours si vous avez votre nouvelle carte ID en main.
- Vous trouverez toute l'information sur les changements s'appliquant en 2018 sur le site Web de l'AAC, sous l'onglet Formulaire/2018. Vous y trouverez les hauteurs de sauts, les divisions, l'info sur la procédure de prise de mesures en 2018 et la demande de carte d'ID du chien.
- Vous trouverez toute l'information sur les changements s'appliquant en 2018 sur le site Web de l'AAC, sous l'onglet Formulaire > 2018. Vous y trouverez les hauteurs de saut, les divisions, l'information sur la procédure de prise de mesures en 2018 et la demande de carte de l'AAC du chien.
- Pour tous les détails, rendez-vous au : <http://aac.ca/fr/2018-forms>
- Si vous avez des questions en lien avec la carte de l'AAC de votre chien, la procédure de re-mesurage et les hauteurs de sauts, nous vous demandons de bien vouloir les adresser directement à l'AAC.

ENREGISTREMENT OBLIGATOIRE DES CHIENS À TOUS LES CONCOURS EN 2018

- Du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, les chiens devront s'enregistrer à chaque concours auquel ils participent pour la première fois de l'année. Les conducteurs/propriétaires devront présenter la carte de l'AAC de leur chien pour que le club organisateur vérifie que le chien a été mesuré et est inscrit dans la bonne hauteur de saut (4, 8, 12, 16, 20 ou 24 pouces) et dans la bonne classe (régulier, spécial, vétérinaire, vétérinaire « double-drop » ou jeune manieur).
- Nous vous offrons la possibilité de vous enregistrer préalablement au concours si la carte de l'AAC de votre chien est complètement remplie, comporte deux mesures officielles mettant le chien à la même hauteur de saut et que la carte est signée. Pour un enregistrement préalable, simplement inclure une photocopie recto-verso de la carte d'identité du ou des chiens que vous inscrivez au concours avec votre formulaire d'inscription et votre paiement.
- Lorsque vous recevrez votre confirmation d'inscription, nous vous confirmerons également si la photocopie de votre carte a été acceptée pour l'enregistrement préalable. Si votre carte n'était pas conforme et que nous ne pouvons faire l'enregistrement préalable, vous devrez respecter le processus d'enregistrement normal et vous présenter à l'accueil du concours à votre arrivée afin de vous enregistrer *avant votre première course*.

➤ AVIS AUX CONCURRENTS

- ✓ Cette compétition sera tenue selon les règlements de l'AAC.
- ✓ Il est entendu qu'en envoyant leur inscription les compétiteurs sont familiers avec les règlements qui régissent les concours d'agilité de l'AAC.
- ✓ Les obstacles d'agilité seront conformes aux spécifications de l'AAC. Tous les obstacles à zones de contact sont recouverts de granules en caoutchouc. Un chronomètre électronique de dernière génération sera utilisé pour tous les parcours.
- ✓ La compétition aura lieu sur une surface gazonnée, beau temps, mauvais temps.
- ✓ De l'espace est prévu pour les cages, les chaises et les tentes. Un tuyau d'arrosage sera disponible pour l'eau.
- ✓ Tous les chiens doivent être tenus en laisse à moins qu'ils ne soient dans l'aire de pratique ou dans l'enceinte.
- ✓ Pour participer à cette compétition, les chiens de race pure ou croisée doivent être âgés de 18 mois et plus et posséder une carte d'identité de l'AAC.
- ✓ Les participants qui ont une carte non complétée ou ceux qui ne sont jamais venus à une de nos compétitions devront s'enregistrer à leur arrivée.
- ✓ **Les jeunes manieurs doivent avoir un numéro d'identification.**
- ✓ La classe novice est ouverte à tous les chiens qui n'ont pas obtenu un titre de Chien d'agilité du Canada (CAC). Le chien doit démontrer de l'aisance et de la sécurité en exécutant les obstacles en séquence prescrite. Un chien doit obtenir trois parcours qualificatifs, c'est-à-dire sans faute de temps ni d'obstacles sous deux juges différents pour se voir attribuer le titre CAC.
- ✓ Les chiens qui ont reçu un brevet AAC juste avant le concours ou qui recevront un brevet la première journée du concours pourront passer au niveau supérieur pourvu que la secrétaire en soit avisée par écrit. Une feuille sera mise à votre disposition sur la table d'accueil.
- ✓ **Les frais d'inscription de chaque épreuve sont de 15 \$, 10 \$ pour le relais et 10 \$ pour les jeunes manieurs.**
- ✓ Aucun chèque postdaté après la date de fermeture ne sera accepté. **Les chèques seront déposés dans la semaine suivant la date de fermeture.**
- ✓ Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés en cas de chèque sans provision.
- ✓ Aucun remboursement, annulation ou changement ne sera fait après la date de fermeture des inscriptions ou dans l'éventualité que le chien ou le manieur ne se présente pas, est éliminé ou expulsé par le comité responsable du concours, un juge ou un vétérinaire ou en cas de température inclémente.
- ✓ Le propriétaire d'une chienne en chaleur ou dont le chien est blessé sera remboursé sur présentation du billet du vétérinaire à condition qu'il en avise la secrétaire au moins 24 heures avant la journée du concours. Des frais administratifs de 10 \$ seront facturés pour une annulation après la date de fermeture avec billet du vétérinaire.
- ✓ La date de fermeture est le 18 mai 2018, ou lorsque le nombre de courses par jour est atteint.
- ✓ Une confirmation d'inscription et une copie de l'ordre de passage seront envoyées aux participants après la date de fermeture. Chaque participant a la responsabilité d'informer la secrétaire de compétition de toute erreur dans son inscription.
- ✓ Il sera possible de faire mesurer les chiens tout au long de la journée, cependant, les chiens qui nécessitent une mesure (carte d'ID à remplir/compléter) doivent faire prendre leur mesure avant leur première course. C'est la responsabilité du participant de s'assurer que son chien soit mesuré avant de prendre part au concours.
- ✓ Une cantine (BBQ) sera disponible sur place pour le dîner.
- ✓ Il est possible que le CARS prenne des photos pendant l'événement auquel vous vous inscrivez, et que vous et votre(s) chien(s) apparaissiez dans ces photos. En vous inscrivant, vous autorisez le CARS à utiliser et publier des photographies dans lesquelles on pourrait vous reconnaître, avec ou sans votre nom, sur son site Web ou sites de médias sociaux. Si, suite à sa publication, vous souhaitez qu'une photo de vous soit retirée d'un site Web, vous pourrez en faire la demande en communiquant avec Gabrielle Fleury (gfleury@outlook.com).
- ✓ Si vous souhaitez offrir votre aide pour la compétition, celle-ci sera la bienvenue. Brevages et collations seront fournis, et un dîner sera fourni aux bénévoles s'acquittant d'au moins 4 tâches dans une même journée. Complétez le formulaire de bénévolat ci-joint ou communiquez avec nous pour toute question : concours@agiliterivesud.com.

INDICATIONS ROUTIÈRES

En provenance de l'autoroute 20 est

Prendre l'autoroute 73 (sud) direction Saint-Georges de Beauce. Prendre la sortie 124 (Chemin St-Grégoire). À l'arrêt, tournez à droite, direction Saint-Étienne. Au prochain arrêt, tournez à droite. Vous êtes sur le chemin Sainte-Anne. Roulez environ 5 minutes jusqu'au 2463, chemin Sainte-Anne (sur votre gauche). Une affiche d'Agilité Rive-Sud sera installée.

En provenance de l'autoroute 20 ouest

Prendre la sortie Saint-Étienne – Saint-Nicolas (sortie 305). À l'arrêt, tournez à droite. Vous êtes sur la route Lagueux. Continuez votre chemin jusqu'au bout et au feu de circulation, tournez à gauche sur la rue Principale. Aux prochains feux, tournez à droite, vous êtes sur la rue du Pont qui devient le rang Sainte-Anne Est. Continuez tout droit sur cette route pendant 1,5 km jusqu'au 2463, chemin Sainte-Anne (sur votre droite). Une affiche d'Agilité Rive-Sud sera installée.

HÉBERGEMENT

Il est possible de camper sur le site sans frais, mais il n'y a pas de services (sauf toilette). Les véhicules récréatifs sont acceptés sur le stationnement seulement (en gazon). Pour toute question concernant le camping :

concours@agiliterivesud.com.

Voici certains établissements à proximité du lieu de la compétition :

Camping KOA

684, chemin Olivier
Saint-Nicolas (QC)
418-831-1813
www.koa.com

Hôtel Bernières (sortie 311)

535, rue de l'Aréna
Saint-Nicolas (QC)
1-800-749-3119 / 418-831-3119
<http://hotelnormandin.com/accueil-hotel-bernieres/>

Hôtel l'Oiselière (sortie 311)

555, route 16
Saint-Nicolas (QC)
1-877-431-1331
www.oiseliere.com/St-nicolas

HORAIRE (approximatif)

SAMEDI ET DIMANCHE

Dès 8 h	Enregistrement et prise de mesures
8 h 45	Mot du juge
9 h 00	Première épreuve

Les classes Spécial et Vétéran suivront la classe régulière.

ROSETTES ET RUBANS

- Une rosette de parcours qualificatif sera remise à chaque chien qui exécute un parcours qualificatif.
- Un ruban sera remis aux quatre premières places dans chacune des divisions.
- Une rosette sera décernée à tous ceux et celles qui réussiront un titre, un honneur ou une expertise.
- Une barre de saut autographiée par les organisateurs et compétiteurs sera remise à toutes les personnes qui réussissent leur « ATChC » ou leur « Lifetime » (Prix d'excellence, réalisations à vie).

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

– 26 et 27 mai 2018 –

LE MANIEUR			
Nom :	Moins de 18 ans <input type="checkbox"/>	No. jeune manieur :	
Nom du propriétaire (si différent du manieur) :			
Adresse :	Ville :	Code postal :	
Courriel :		Téléphone :	
LE CHIEN			
Nom du chien :		Race :	
Date de naissance :	No. ID AAC :	Hauteur à l'épaule : po.	
Hauteur des sauts : <input type="checkbox"/> 4 po. <input type="checkbox"/> 8 po. <input type="checkbox"/> 12 po. <input type="checkbox"/> 16 po. <input type="checkbox"/> 20 po. <input type="checkbox"/> 24 po.			
Classe : <input type="checkbox"/> Régulier <input type="checkbox"/> Spécial <input type="checkbox"/> Vétéran <input type="checkbox"/> Vétéran double-drop <input type="checkbox"/> Jeune manieur			

Samedi 26 mai 2018		
<input type="checkbox"/>	Enjeu novice 1	AP
<input type="checkbox"/>	Enjeu expert 1	JL
<input type="checkbox"/>	Enjeu expert 2	JL
<input type="checkbox"/>	Standard novice 1	AP
<input type="checkbox"/>	Standard novice 2	AP
<input type="checkbox"/>	Standard expert 1	JL
<input type="checkbox"/>	Standard expert 2	MNC
<input type="checkbox"/>	Défi	JL
<input type="checkbox"/>	Steeplechase 1	JL
<input type="checkbox"/>	Snooker novice	AP
<input type="checkbox"/>	Snooker expert 1	JL
<input type="checkbox"/>	Sauteur novice 1	AP
<input type="checkbox"/>	Sauteur novice 2	AP
<input type="checkbox"/>	Sauteur expert 1	JL

Dimanche 27 mai 2018		
<input type="checkbox"/>	Enjeu inter 1	AP
<input type="checkbox"/>	Enjeu expert 3	JL
<input type="checkbox"/>	Standard inter 1	AP
<input type="checkbox"/>	Standard inter 2	AP
<input type="checkbox"/>	Standard expert 3	JL
<input type="checkbox"/>	Standard expert 4	MNC
<input type="checkbox"/>	Relais 1	JL
<input type="checkbox"/>	Steeplechase 2	JL
<input type="checkbox"/>	Steeplechase 3	MNC
<input type="checkbox"/>	Snooker inter	AP
<input type="checkbox"/>	Snooker expert 2	JL
<input type="checkbox"/>	Sauteur inter 1	AP
<input type="checkbox"/>	Sauteur inter 2	AP
<input type="checkbox"/>	Sauteur expert 2	JL

Nombre de courses régulières	X	
Nombre de courses jeunes manieurs	X	
Relais		
TOTAL		

Partenaire de relais

Manieur : _____ Chien : _____ Ou tirage au sort :

Fermeture des inscriptions le vendredi 18 mai 2018. Faire votre chèque à l'ordre de C.A.R.S. et retourner à :
 Concours CARS, 91 rue de la Caille, Lévis (QC) G6J 1J1
 Courriel (pour information seulement) : concours@agiliterivesud.com

ASSOCIATION D'AGILITÉ DU CANADA (« AAC »)

ENTENTE, DÉCHARGE ET RENONCIATION

Nom du conducteur :

Nom du chien : (le « chien ») No ID AAC du chien :

Nom du chien : (le « chien ») No ID AAC du chien :

Nom du chien : (le « chien ») No ID AAC du chien :

En contrepartie de l'acceptation de cette inscription par l'AAC et par **Agilité Rive-Sud** (le « club organisateur ») et de l'occasion de participer au concours et/ou de faire juger le chien à ce concours ou cette compétition, je, en tant que soussigné, confirme ce qui suit :

1. J'atteste que le suis le propriétaire réel du chien ou l'agent autorisé du propriétaire réel du chien et que le chien ne constitue pas un danger pour les personnes, les biens et les autres chiens.

2. Il est entendu que l'AAC ou le club organisateur de la compétition peut refuser mon inscription pour toute raison qu'il juge suffisante.

3. Je comprends et je reconnais que participer à la compétition comporte certains risques, y compris, sans s'y limiter, des risques de blessures (y compris des blessures graves et la mort) pour moi-même, le chien, un autre chien sous ma responsabilité et les personnes que j'ai invitées (les « **personnes apparentées** »), de dommages aux biens et autres pertes. Je renonce à toute réclamation que je peux avoir maintenant et dans le futur et je dégage de toute responsabilité l'AAC, le club organisateur et ses dirigeants, administrateurs, comités, représentants, employés, bénévoles ou agents (le « **personnel** ») et je consens à ne pas intenter de poursuite contre eux en cas de blessures, de décès, de dommages aux biens ou autres pertes que moi ou mes personnes apparentées peuvent avoir subis, quelle qu'en soit la cause, y compris la négligence, une rupture de contrat, légale ou autrement, des fautes et des erreurs de jugement quelconques.

4. J'assume entièrement la responsabilité de ma conduite et de celle de mes personnes apparentées pendant la totalité de la compétition. J'accepte d'indemniser l'AAC, le club organisateur et le personnel de toute réclamation qui peut être faite contre eux ou des coûts, frais, dépenses ou obligations (y compris, sans s'y limiter, les honoraires d'un avocat) encourus par l'AAC, le club organisateur et le personnel qui peut se produire en raison :

(a) de tout acte ou omission de ma part, de la part de mes personnes apparentées ou de toute personne dont je suis responsable devant la loi; ou

(b) d'un comportement agressif du chien ou de tout autre chien sous ma responsabilité.

5. J'ai lu et compris les règlements régissant la compétition et les règlements supplémentaires (le cas échéant) figurant dans le programme officiel du concours de même que les politiques de l'AAC relatives à la discipline (collectivement les « **règlements** »). J'accepte de respecter les règlements et de me conduire conformément aux règlements et de faire en sorte qu'il en soit de même pour le chien. Il est entendu que moi et/ou le chien pouvons faire l'objet de mesures disciplinaires ou de sanctions pour avoir enfreint les règlements et j'accepte de respecter toute mesure disciplinaire décidée par l'AAC et d'être lié par celle-ci.

6. Il est entendu que l'AAC et/ou le club organisateur peuvent, dans le cadre de l'administration de la compétition ou de la conduite de ses activités en général, recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels et que tous les renseignements personnels recueillis, utilisés ou divulgués par l'AAC et/ou le club organisateur seront traités conformément à la politique de l'AAC et aux lois applicables sur la confidentialité des renseignements personnels. Je consens par la présente à ce que l'AAC et/ou le club organisateur puissent recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels.

7. J'ai eu la possibilité de lire et de comprendre les modalités de cette entente avant de la signer et je l'ai fait en toute connaissance de cause. Il est entendu qu'en signant cette entente, je restreins mes droits légaux et je signe cette entente volontairement et de plein gré.

Signature : _____

Signature d'un parent ou d'un tuteur si le conducteur a moins de 18 ans

Date (jj/mm/aa):

L'inscription n'est pas valable si l'entente n'est pas signée, datée et soumise avec les frais appropriés.

Si vous souhaitez offrir votre aide pour la compétition, celle-ci sera la bienvenue.

Breuages et collations seront offerts et un dîner sera fourni aux bénévoles s'acquittant d'au moins 4 tâches dans une même journée.

Nom : _____ Courriel : _____

Samedi 26 mai 2018						
Course	Montage parcours	Barres	Gate	Laisses	Scribe	Chrono
Enjeu novice 1						
Enjeu expert 1						
Enjeu expert 2						
Standard novice 1						
Standard novice 2						
Standard expert 1						
Standard expert 2						
Défi						
Steeplechase						
Snooker novice						
Snooker expert 1						
Sauteur novice 1						
Sauteur novice 2						
Sauteur expert 1						

Dimanche 27 mai 2018						
Course	Montage parcours	Barres	Gate	Laisses	Scribe	Chrono
Enjeu inter 1						
Enjeu expert 3						
Standard inter 1						
Standard inter 2						
Standard expert 3						
Standard expert 4						
Relais						
Steeplechase 2						
Steeplechase 3						
Snooker inter						
Snooker expert 2						
Sauteur inter 1						
Sauteur inter 2						
Sauteur expert 2						

Communiquez avec nous pour toute question : concours@agiliterivesud.com